

COMMUNICATION FINANCIERE

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de **DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA**, société anonyme au capital de 3.225.571.180,00 DH et dont le siège social est sis à Casablanca - Km 7, Route de Rabat - Ain Sebaâ, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 52.405, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2015 à 12 heures, audit siège, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi 20/05;
- Ratification de la nomination d'Administrateurs ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires Aux Comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence;
- Renouvellement de mandat des Commissaires Aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue de formalités légales.

Il est à rappeler que pour avoir le droit d'assister à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé.

Seuls les actionnaires titulaires de 10 actions au moins ont le droit d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n°01-08-18 du 17 Joumada I 1429, portant promulgation de la loi 20-05, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront soumises à cette Assemblée, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration, se présente comme suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaire Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve les comptes annuels et le bilan tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et conclusions des rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **761 861 408,95 DH**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessous approuvé, soit le bénéfice net comptable de **761 861 408,95 DH**, comme suit :

Résultat net de l'exercice	761 861 408,95 DH
A déduire la réserve légale 5%	0 DH
Résultat net distribuable de l'exercice	761 861 408,95 DH
Auquel s'ajoute le report à nouveau créateur	2 906 694 980,34 DH
<hr/>	
Soit un bénéfice distribuable	3 668 556 389,29 DH
Dividendes aux actionnaires (Soit 2 DH par action)	645 114 236,00 DH
<hr/>	
Solde au compte report à nouveau	3 023 442 153,29 DH

Le montant des dividendes des actions détenues en propre par la société, au moment de la date de paiement, sera affecté au report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement le 30 septembre 2015.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration quitus définitif, et sans réserve, de sa gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et aux Commissaires Aux Comptes pour le mandat durant ledit exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 à 2.000.000,00 DH et laisse au Conseil d'Administration le soin de le répartir entre ses membres.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de ratifier la nomination de M. Mohamed EL MERNISSI et de M. Azzeddine KETTANI en qualité d'Administrateurs telle que décidée par le Conseil d'Administration en date du 26 mars 2015, et ce pour une durée de six (6) ans arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

SEPTIEME RESOLUTION

Les mandats des sociétés DELOITTE AUDIT et A.SAAIDI & ASSOCIES, Commissaires Aux Comptes de la Société, étant arrivé à terme, l'Assemblée Générale décide de les renouveler pour une nouvelle période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une expédition ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Pour le Conseil d'Administration

COMMUNICATION FINANCIERE

DOUJA PROMOTION GROUPE ADDOHA

Comptes Sociaux



Etat des Soldes de Gestion

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)		EXERCICE 2014	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats revendus de marchandises	-	-
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-	-
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 458 069 557.31	4 100 245 101.81
3	Ventes de biens et services produits	2 994 785 766.89	4 774 388 906.68
4	Variation stocks de produits	463 283 790.42	- 674 143 804.87
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	2 878 716 333.94	2 975 934 764.44
6	Achats consommés de matières et fournitures	2 670 477 182.28	2 822 539 862.16
7	Autres charges externes	208 239 151.66	153 394 902.28
IV	= VALEUR AJOUTEE (II-III)	579 353 223.37	1 124 310 337.37
8	+ Subvention d'exploitation	-	-
9	- Impôts et taxes	9 589 827.60	6 002 030.23
10	- Charges de personnel	219 064 431.91	201 143 215.87
	= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	350 698 963.86	917 165 091.27
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
12	- Autres charges d'exploitation	1 000 000.00	999 955.61
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	48 404 079.31	-
14	- Dotations d'exploitation	29 789 249.32	27 134 944.60
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	368 313 793.85	889 030 191.06
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	404 973 052.93	197 950 849.82
VIII	= RESULTAT COURANT	773 286 846.78	1 086 981 040.88
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	39 665 346.17	-97 459 926.60
15	- Impôt sur les résultats	51 090 784.00	82 337 447.00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	761 861 408.95	907 183 667.28

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	-	-
	- Bénéfice +	761 861 408.95	907 183 667.28
	- Perte -	-	-
2	+ Dotations d'exploitations (1)	29 789 249.32	27 134 944.60
3	+ Dotations financières (1)	301 647 432.11	324 410 567.79
4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	-
8	- Produits des cessions d'immobilisations	-	24 513 000.00
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations	-	24 989 702.50
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	1 093 298 090.38	1 259 205 882.17
10	Distribution de bénéfices	575 701 369.20	562 098 556.80
II	AUTOFINANCEMENT	517 596 721.18	697 107 325.37

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
 (3) Y compris les reprises sur subventions d'investissements.

Tableau des Immobilisations Autres que Financières

NATURE	Montant brut début d'exercice	Acquisition	Augmentation			Diminution		Montant brut fin d'exercice
			Product.par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	81 749 533.26	13 610 727.72	-	-	-	144 413.25	95 215 846.73	
Frais préliminaires	63 073 012.85	-	-	-	-	-	63 073 012.85	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 676 519.41	13 610 727.72	-	-	-	144 413.25	32 142 833.88	
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	
IMMOBILISATION INCORPORELLES	7 583 932.38	695 346.00	-	-	-	-	8 279 278.38	
Immobilisation en recherche et développement	338 245.70	-	-	-	-	-	338 245.70	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	172 584.93	-	-	-	-	-	172 584.93	
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles	7 073 101.75	695 346.00	-	-	-	-	7 768 447.75	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	155 987 620.41	32 094 967.76	46 611 795.71	-	-	46 611 795.71	188 082 588.17	
Terrains	3 649 820.82	-	-	-	-	-	3 649 820.82	
Constructions	50 176 763.91	-	46 611 795.71	-	-	-	96 788 559.62	
Installations techniques, matériel et outillage	11 126 419.46	291 041.00	-	-	-	-	11 417 460.46	
Matériel de transport	7 681 351.99	103 991.01	-	-	-	-	7 785 343.00	
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	44 603 423.02	2 622 108.78	-	-	-	-	47 225 531.80	
Autres immobilisations corporelles	12 211 970.39	306 699.16	-	-	-	-	12 518 669.55	
Immobilisations corporelles en cours	26 537 870.82	28 771 127.81	-	-	-	46 611 795.71	8 697 202.92	

Tableau des Créances

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE	959 853.68	959 853.68	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances financières	959 853.68	959 853.68	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	12 079 754 785.00	6 911 291 989.54	5 168 462 795.46	-	1 482 809 209.50	5 648 066 191.06	-	-
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	506 274 178.44	284 588 517.26	231 685 661.18	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	4 958 059 664.77	3 178 020 429.13	1 780 039 235.64	-	-	538 112 218.08	-	-
Personnel	483 516.77	-	483 516.77	-	-	-	-	-
Etat	1 482 809 209.50	601 188 036.77	881 621 172.73	-	-	1 482 809 209.50	-	-
Compte d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	4 511 730 754.46	2 694 069 137.27	1 817 661 617.19	-	-	4 493 747 088.46	-	-
Compte de régularisation - Actif	620 397 461.06	153 425 869.11	466 971 591.95	-	-	616 206 884.52	-	-

Etat des Changements de Méthodes

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014	
		INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N	E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N	E A N T

Engagements Financiers Reçus ou Donnés Hors Opérations de Crédit-bail

ENGAGEMENTS DONNES	EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014	
	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avais et caution (bancaire)	150 592 364.00	229 468 364.00
Avais et caution (C.Provisoires)	-	-
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	-	-
Promesse d'hypothèque	1 750 000 000.00	-
Autres	2 125 000 000.00	2 125 000 000.00
Billet à ordre C.M.T.ATTJJAIRAWAFABANK (27/12/2007)	-	1 500 000 000.00
TOTAL (I)	4 025 592 364.00	3 854 468 364.00
(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	2 250 150 000.00	2 250 150 000.00
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avais et cautions BFO	217 652 153.82	150 060 834.17
Autres Avais et cautions	-	-
Autres engagements reçus	-	-
TOTAL...	217 652 153.82	150 060 834.17

Tableau des Sûretés Réelles Données ou Reçues

	EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014				
	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données	1 640 000 000.00	HYPOTHEQUE	Diverses villes et diverses dates	Entreprises (banques) et personnes tierces	1 686 169 635.42
Sûretés reçues					N E A N T

- (1) Gage - 1: Hypothèque - 2: Nantissement - 3: Virement - 4: Autres - 5: à préciser
 (2) préciser si la sûreté est: donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) / entreprises liées, associés membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Etat de Dégagements

Indication des dégagements	EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014	
	Justification des dégagements	Influence des dégagements sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dégagements aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dégagements aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dégagements aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèses		N E A N T

